Collectif pour un Québec sans pauvreté

Consultations prébudgétaires 2010-2011 du ministère des Finances

« Réparer » les finances publiques pour lutter contre la pauvreté

Décembre 2009

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, c'est :

- 34 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes et coopératives;
- 15 collectifs régionaux;
- Plus des centaines d'organisations et des milliers d'individuEs appuyeurEs.

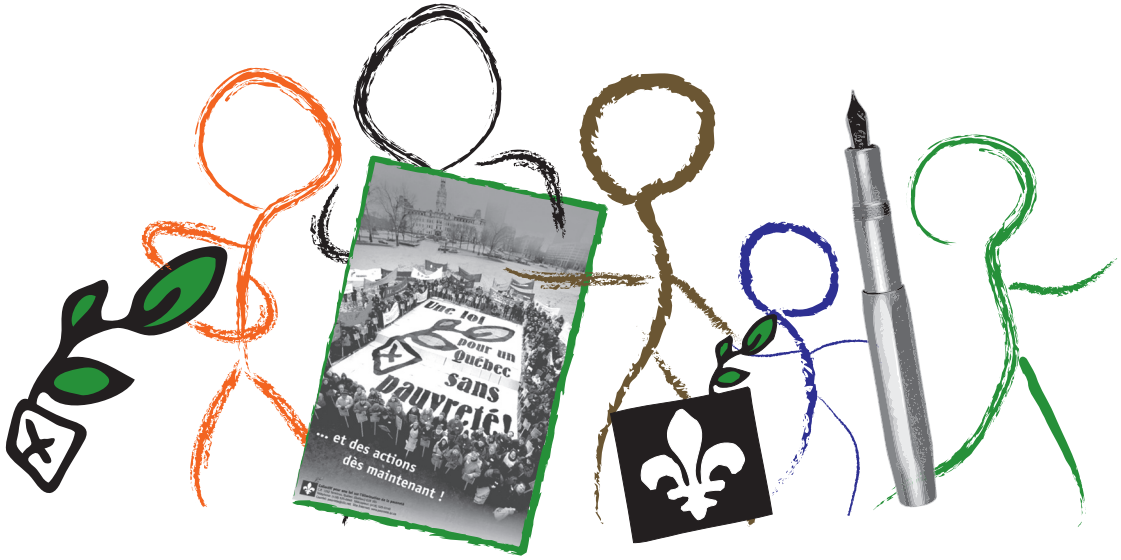

Depuis 1998,
le Collectif lutte pour l'élimination de la pauvreté au Québec, au nom des droits humains.

Plan de la présentation

Section 1 :

Des incontournables

Section 2 :

Dix constats sur l'économie et le revenu des personnes

Section 3 :

Des revendications pour avancer vers un Québec sans pauvreté

Section 4 :

« Réparer » les finances publiques

a) Nos objections

b) Nos propositions

Conclusion :

Agir, maintenant!

Section 1

Des incontournables

1- Un principe d'action budgétaire

« L'amélioration du revenu du quintile le plus pauvre doit primer sur l'amélioration du revenu du quintile le plus riche ».

1- Des incontournables

2- La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION — TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi nº 112
(2002, chapitre 61)

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Présenté le 12 juin 2002
Principe adopté le 26 novembre 2002
Adopté le 13 décembre 2002
Sanctionné le 18 décembre 2002

Éditeur officiel du Québec
2002

La cible de 2013 :

> **Article 4.** « (...) amener progressivement le Québec **d'ici 2013** au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres (...) ».

Trois des buts poursuivis par la stratégie nationale, inscrits à l'article 6 :

> 1° promouvoir la dignité des personnes et lutter contre les préjugés;
> 2° améliorer la situation économique et sociale des personnes qui vivent la pauvreté;
> 3° réduire les inégalités;

Le ministre responsable de l'application de cette loi termine des consultations en vue du prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté : **ce plan doit amener le Québec à atteindre la cible de 2013** et se conformer aux buts de la loi.

1- Des incontournables

3- Les droits humains

La Déclaration universelle des droits affirme :

« **Article 22.** Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national (...), compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »

Ces droits sont renforcés dans le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).**

Malgré la ratification par l'Assemblée nationale de ces grands textes, les personnes en situation de pauvreté au Québec voient encore aujourd'hui leurs **droits bafoués.**

1- Des incontournables

4- La couverture des besoins de base

La Mesure du panier de consommation (MPC) est un indicateur pour suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base. Le calcul de ce panier de consommation comprend ce qu'il en coûte pour assurer sa subsistance dans cinq domaines :

- la nourriture;
- les vêtements;
- le logement;
- les transports;
- autres (meubles, produits domestiques, téléphone, loisirs, etc.).

Valeur de la MPC pour différentes agglomérations en 2007						
Nombre de personnes	**Régions rurales**	**<30 000**	**30 000 à 99 999**	**100 000 à 499 999**	**Québec RMR**	**Montréal RMR**
1	12 931 $	12 982 $	12 142 $	12 246 $	12 905 $	13 280 $
2	18 103 $	18 175 $	16 998 $	17 144 $	18 067 $	18 592 $
3	21 982 $	22 069 $	20 641 $	20 818 $	21 939 $	22 576 $
4	25 861 $	25 964 $	24 283 $	24 492 $	25 810 $	26 560 $

Source : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE)

Section 2

Dix constats sur l'économie et le revenu des personnes

2- L'économie et le revenu des personnes

L'évolution du produit intérieur brut (en dollars constants)

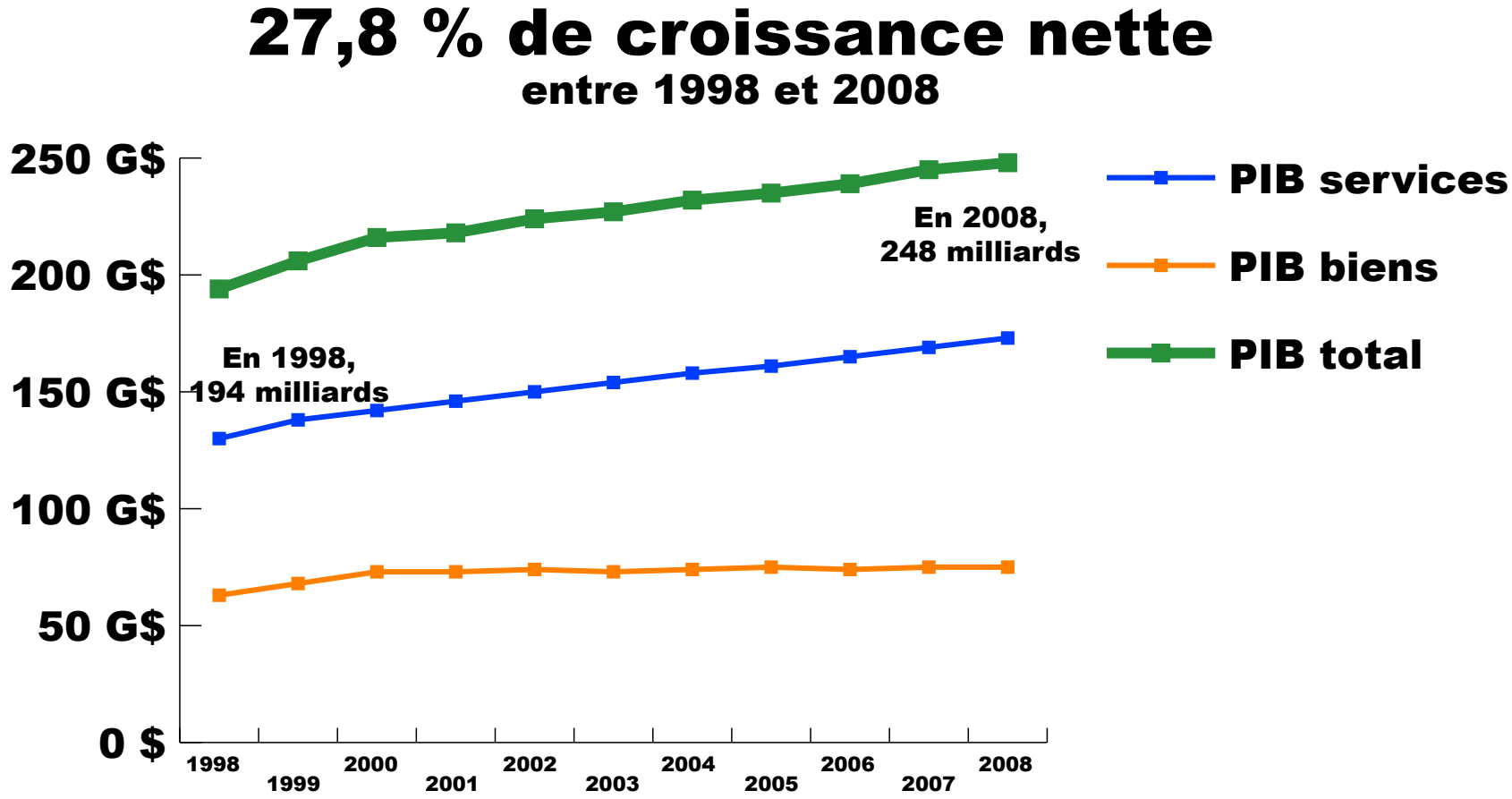

Constat 1 : Entre 1998 et 2008, la croissance économique a été continue : il y a donc eu création de richesse.

2- L'économie et le revenu des personnes

La répartition des revenus par quintile dans la population québécoise en 2007

Revenu moyen des unités familiales au Québec, selon le type de revenu et l'impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible (2007)

	Quintile (Cinquième)				
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)		$		(le plus riche)
Personnes seules					
Revenu privé	2898	6092	16853	32 567	66 814
Revenus de transfert	4 966	10 162	7 758	4 959	3 294
Revenu total	7 864	16 254	24 610	37 526	70 108
Impôt	410	366	2 189	6 142	16 982
Revenu disponible	7 454	15 888	22 421	31 385	53 126
Familles					
Revenu privé	11 801	31 465	51 543	78 804	149 848
Revenus de transfert	13 731	12 452	10 902	8 372	4 999
Revenu total	25 532	43 918	62 445	87 176	154 847
Impôt	762	3 552	8 074	14 909	37 416
Revenu disponible	24 770	40 366	54 370	72 267	117 432
Ensemble des unités					
Revenu privé	4 958	19 488	35 891	59 008	128 020
Revenus de transfert	8 218	9 979	9 669	9 321	5 845
Revenu total	13 176	29 468	45 561	68 330	133 864
Impôt	439	2 572	5 587	10 622	30 664
Revenu disponible	12 737	26 896	39 974	57 708	103 200

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

2- L'économie et le revenu des personnes

L'évolution du revenu privé

entre 1997 et 2007, selon les quintiles

(en dollars courants)

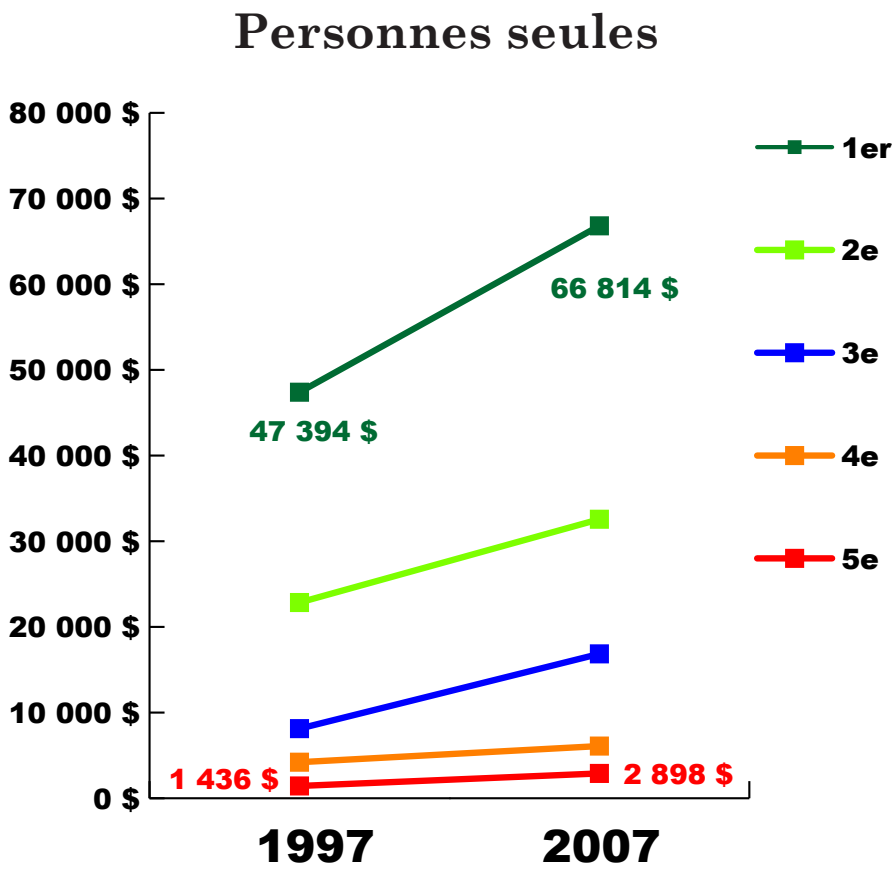

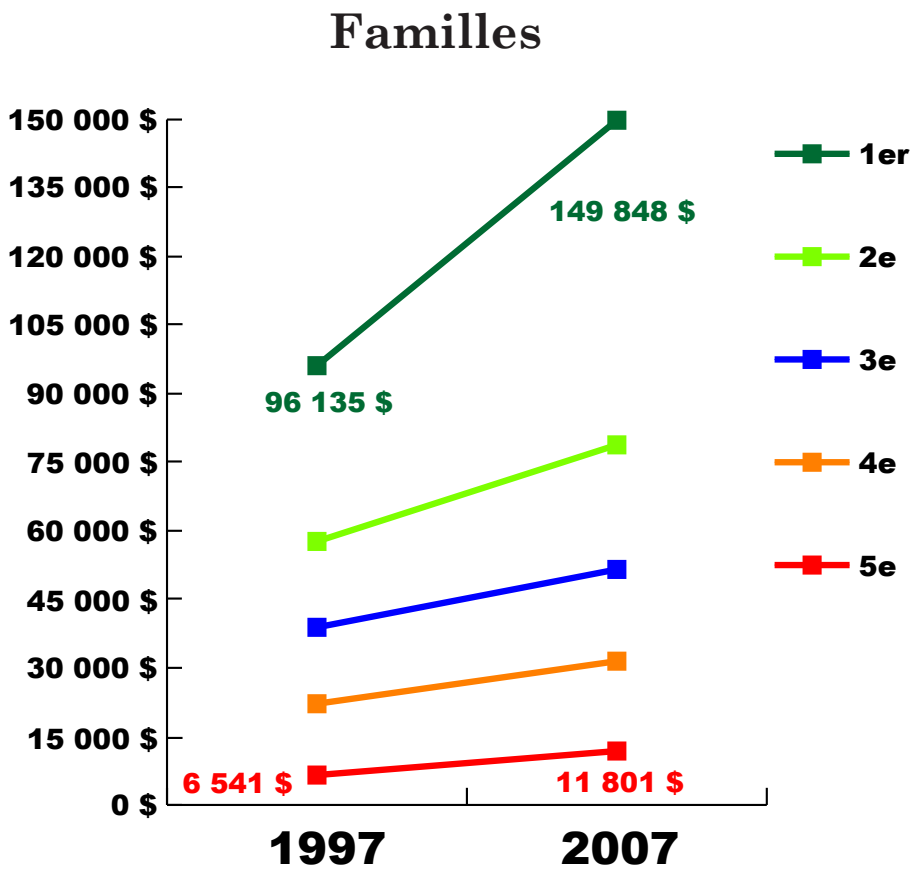

2- L'économie et le revenu des personnes

Constat 2 : Entre 1997 et 2007, l'amélioration du **revenu privé** des trois quintiles les moins riches a été anémique.

Constat 3 : Entre 1997 et 2007, au niveau de la **répartition de la richesse**, le « marché » a eu tendance à accroître la concentration de la richesse vers les quintiles les plus riches, soit le deuxième et surtout le premier, autant pour les personnes seules que pour les familles.

2- L'économie et le revenu des personnes

Depuis 2000, les baisses d'impôt cumulées des particuliers ont entraîné une perte récurrente de revenus qui se chiffre à plus de

6 milliards de dollars

dans le budget de l'État québécois en 2009.

Constat 4 : Avec les baisses d'impôts des dix dernières années, les gouvernements québécois n'ont pas été prudents dans leurs politiques fiscales. La capacité d'action de l'État en est sérieusement diminuée; cela affecte gravement les services publics et les programmes qui permettent de redistribuer la richesse.

2- L'économie et le revenu des personnes

L'évolution du revenu disponible

entre 1997 et 2007, selon les quintiles

(en dollars courants)

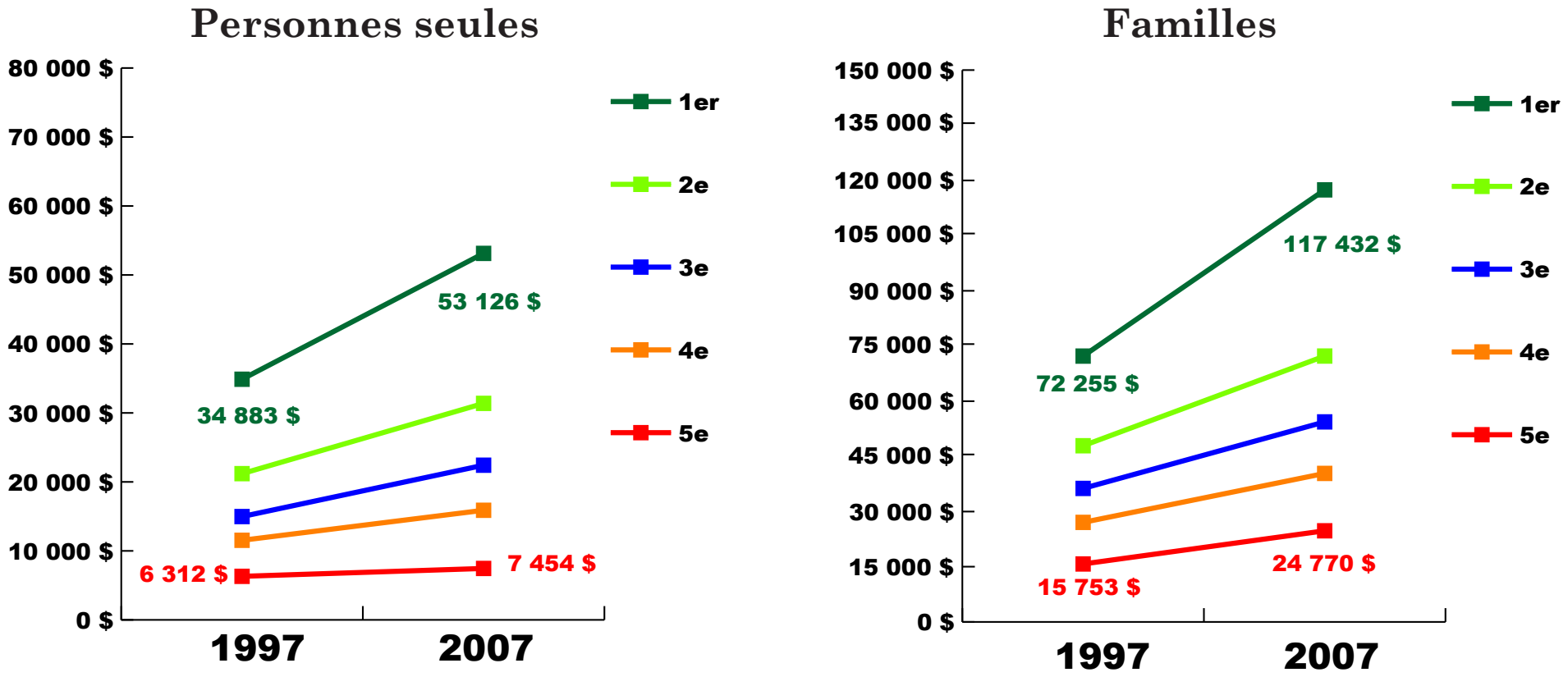

Constat 5 : Entre 1997 et 2007, au niveau de la **redistribution** de la richesse, l'État n'a pas joué son rôle adéquatement. La tendance à l'accroissement des écarts a persisté.

2- L'économie et le revenu des personnes

Même la calculette du ministère des Finances montre que l'État n'a pas joué son rôle redistributeur adéquatement!

Revenu disponible - 2003, 2008 et 2009

Français

Prochaine mise à jour : Printemps 2010

Votre situation familiale : Couple

Nombre d'enfants : 2

Votre revenu de travail est : 44742

Déplacer le curseur pour fixer le revenu (0 – 250 000)

Le revenu de travail du conjoint est : 0

Déplacer le curseur pour fixer le revenu (0 – 250 000)

	Âge de l'enfant	Frais de garde	Cocher si garde à contribution réduite
Premier enfant	3	1780	☐
Deuxième enfant	8	1780	☐

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	**33 262**	**40 157**	**41 045**	**7 783**

Détail du calcul

Québec	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Impôt sur le revenu des particuliers	-2 244	-3 354	-3 218	-974
Aide sociale	0	0	0	0
Allocation familiale	160	0	0	-160
Soutien aux enfants	0	3 170	3 249	3 249
Prime au travail	0	0	88	88
Crédit TVQ	0	0	0	0
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants	0	2 243	2 278	2 278
Remboursement d'impôts fonciers	0	0	0	0
Allocation-logement	0	0	0	0
Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux	0	0	0	0
Total Québec	**-2 084**	**2 059**	**2 398**	**4 482**

Canada	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Impôt sur le revenu des particu	-4 341	-2 760	-2 394	1 947
Prestation universelle pour la garde d'enfants	0	1 200	1 200	1 200
Prestation fiscale canadienne pour enfants	2 007	2 340	2 519	512
Supplément de la prestation nationale pour enfants	0	0	0	0
Crédit TPS	0	77	137	137
Prestation fiscale pour le revenu de travail	0	0	0	0
Programme de la sécurité de la vieilles	0	0	0	0
Supplément remboursable pour frais médicaux	0	0	0	0
Total Canada	**-2 333**	**857**	**1 462**	**3 795**

Cotisations	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Assurance emploi	-819	-571	-584	235
Régime québécois d'assurance parentale	0	-201	-217	-217
Régime de rentes du Québec	-1 802	-2 041	-2 041	-240
Fonds des services de santé	0	0	0	0
Régime d'assurance médicaments du Québec	-882	-1 127	-1 155	-273
Total des cotisations	**-3 503**	**-3 941**	**-3 997**	**-494**

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Frais de garde	**3 560**	**3 560**	**3 560**	**0**

Hypothèses

Source : www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/Calculette_fr.html

2- L'économie et le revenu des personnes

La calculette : l'effet des politiques fiscales sur les personnes seules, selon les quintiles de 2003

À l'aide sociale/sans revenu privé

Revenu privé de 0 $

	2003	2008	2009	2003-2009
Revenu disponible	6 952	7 322	7 487	535

Quintile 5- Revenu privé de 3 177 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	9 581	9 894	10 124	543

Quintile 4- Revenu privé de 5 647 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	9 695	10 366	10 806	1 111

Quintile 3- Revenu privé de 16 964 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	14 721	15 749	16 206	1 485

Quintile 2- Revenu privé de 32 029 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	23 394	25 037	25 271	1 878

Quintile 1- Revenu privé de 63 248 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	41 442	43 173	43 411	1 969

Effet maximal :

Revenu privé de 127 000 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	75 531	78 617	79 193	3 663

2- L'économie et le revenu des personnes

La calculette : l'effet des politiques fiscales sur les familles, selon les quintiles de 2003

Dans le cas d'un couple disposant d'un seul revenu familial et avec deux enfants de 3 et 8 ans fréquentant un service de garde.

À l'aide sociale/sans revenu privé

Revenu privé de 0 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	16 103	23 727	24 259	8 156

Quintile 5- Revenu privé de 7717 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	20 003	28 676	29 207	9 204

Quintile 4- Revenu privé de 21 969 $

	2003	2008	2009	2003-2009
Revenu disponible	23 971	34 323	34 832	10 862

Quintile 3- Revenu privé de 44 742 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	33 262	40 157	41 045	7 783

Quintile 2- Revenu privé de 64 115 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	43 095	49 796	50 962	7 867

Quintile 1- Revenu privé de 120 041 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	71 652	77 492	79 152	7 500

Effet maximal :

Revenu privé de 16 000 $

	2003	2008	2009	Écart 2003-2009
Revenu disponible	20 014	31 055	31 676	11 663

2- L'économie et le revenu des personnes

Constat 6 : Les personnes seules à l'aide sociale sont les premières victimes de l'insuffisance marquée de l'action gouvernementale sur leur revenu. La grande majorité des personnes les plus pauvres au Québec sont des personnes seules. L'effort est notable - quoiqu'insuffisant - pour les familles : il reste du travail à faire pour qu'elles puissent toutes couvrir leurs besoins et pour que le soutien aux familles soit plus progressif.

De plus, il y a des choses que cette calculette ne met pas en perspective :

a) **Les déductions fiscales inéquitables**
b) **La hausse des coûts d'électricité**
c) **La hausse du coût de la vie**

2- L'économie et le revenu des personnes

a) Les déductions fiscales inéquitables

Les QuébécoiSEs ont maintenant à leur disponibilité plusieurs véhicules fiscaux qui ont des impacts immédiats ou éventuels sur leurs transferts ou leur impôt à payer :

- Jusqu'à 19 000 $ en REÉR;
- 5 000 $ au maximum pour un CÉLI;
- Des transferts supplémentaires pour les familles qui mettent de l'argent en REÉÉ.

Constat 7 : Une infime proportion des contribuables ont des revenus suffisants pour profiter pleinement de l'addition **des déductions fiscales** liées au REÉR, **des exemptions d'impôt** liées au CÉLI ainsi que **des transferts** liés au REÉÉ.

2- L'économie et le revenu des personnes

b) La hausse des coûts d'électricité

Hydro Québec

Facture | Numéro de client | Numéro de compte | Numéro de contrat | Page

Services fournis à

+ 14 % pour cet exemple

Calcul de votre consommation pour la période du 2008-12-10 au 2009-02-13

Compteur	Relevés Nouveau	Précédent	Différence	Multiplicateur*	Consommation
	4863	4609	254	10	2 540 kWh R

R : Réel E : Estimé
* Voir l'explication au verso.

Aux tarifs de février 2003	
Redevance d'abonnement	
0,39 x 66 jours	25.74
Les 30 premiers kWh	
1980 x 0.0474	93.85
Le reste de la consommation	
560 kWh x 0.0597	33.43
Total	153.02

Facture de février 2009		
Redevance d'abonnement		
0,4064 x 66 jours	26.82	+ 4,2 %
Les 30 premiers kWh		
1980 x 0.054	106.92	+ 13.9 %
Le reste de la consommation		
560 kWh x 0.0733	41.05	+ 22.8 %
Total	174.79	

b) La hausse des coûts d'électricité

Constat 8 : L'augmentation des tarifs d'hydroélectricité a eu un impact sur le revenu disponible des ménages. L'impact de cette hausse sur le budget des personnes en situation de pauvreté est d'autant plus considérable qu'elles consacrent une proportion plus grande de leur revenu à cette dépense.

c) La hausse du coût de la vie

L'évolution du pouvoir d'achat

entre 2003 et 2008
Selon trois points de vue (prestation d'aide sociale, MPC et IPC)

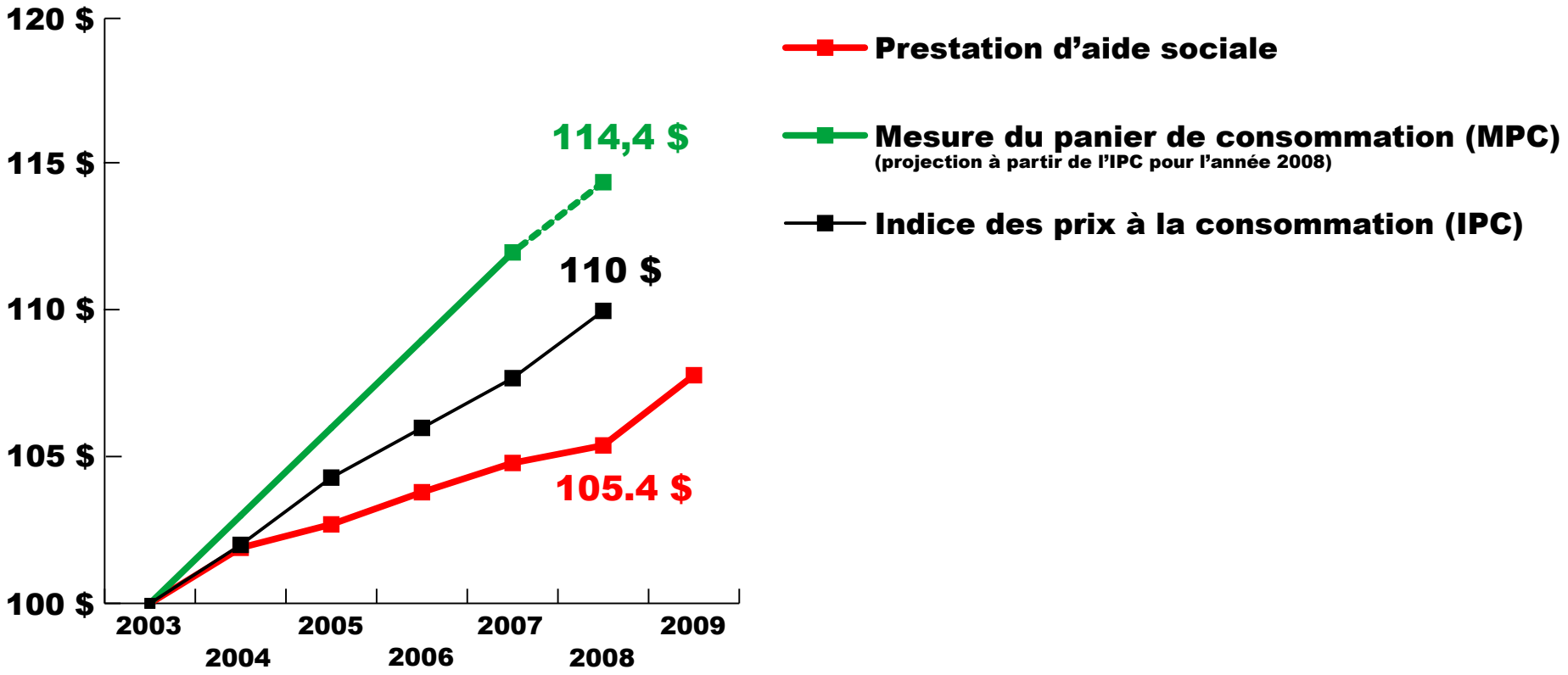

c) La hausse du coût de la vie

Constat 9 : Entre 2003-2008, on observe une augmentation de 10 % de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette augmentation est nettement moins importante que celle de 14,4 % de la Mesure du panier de consommation (MPC), qui représente mieux les types de biens et services que consomment les personnes en situation de pauvreté. Pendant ce temps, les personnes seules « sans contraintes » à l'aide sociale voyaient leur revenu disponible augmenter de seulement 5,4 %. Autrement dit, **elles ont été appauvries** par une indexation insuffisante de leur prestation.

c) La hausse du coût de la vie

En 2009, une personne seule à l'aide sociale tente de vivre avec 589 dollars par mois : c'est une mission impossible!

Si l'on se réfère à la MPC (2007), le seuil de couverture des besoins de base est d'au moins 1107 dollars par mois.

589 $ - 1107 $ =
DÉFICIT HUMAIN

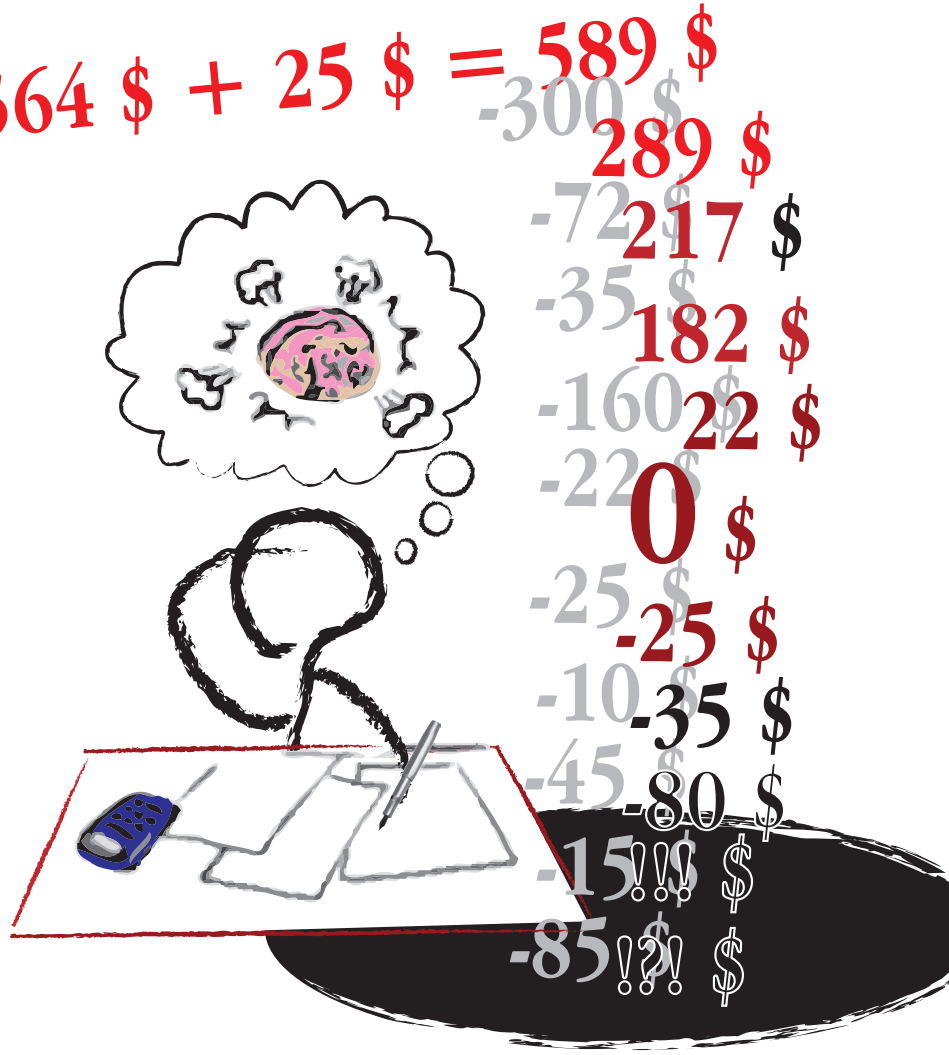

2- L'économie et le revenu des personnes

Dans le cadre de son premier plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement a mis en place certaines mesures :

- La **demi-indexation** des prestations d'aide sociale pour les personnes jugées sans contraintes à l'emploi (**appauvrissement** des plus pauvres). La pleine indexation à l'IPC a été rétablie en 2009, mais sans réparation pour le retard accumulé;

- La ***Prime au travail*** (avec des impacts ambigus);

- Les **hausses du salaire minimum** (**bonne orientation**, à poursuivre);

- Le ***Soutien aux enfants*** (une aide **essentielle** pour les familles).

Constat 10 : Le mythe selon lequel l'augmentation des revenus des personnes qui bénéficient des programmes de dernier recours crée un « problème de rétention à l'aide sociale » est démenti par l'exemple des familles monoparentales. Celles-ci, depuis qu'elles reçoivent un soutien au revenu plus important, sortent plus vite de l'aide sociale que les personnes seules qui ont été appauvries.

2- L'économie et le revenu des personnes

Bilan des dix constats :

On nous répète sans cesse qu'avant de redistribuer la richesse, il faut la créer.

Pourtant, dans la dernière décennie, la richesse a été créée; cependant, elle n'a pas été redistribuée équitablement.

Un détour…

Les escaliers roulants : une image vaut mille mots

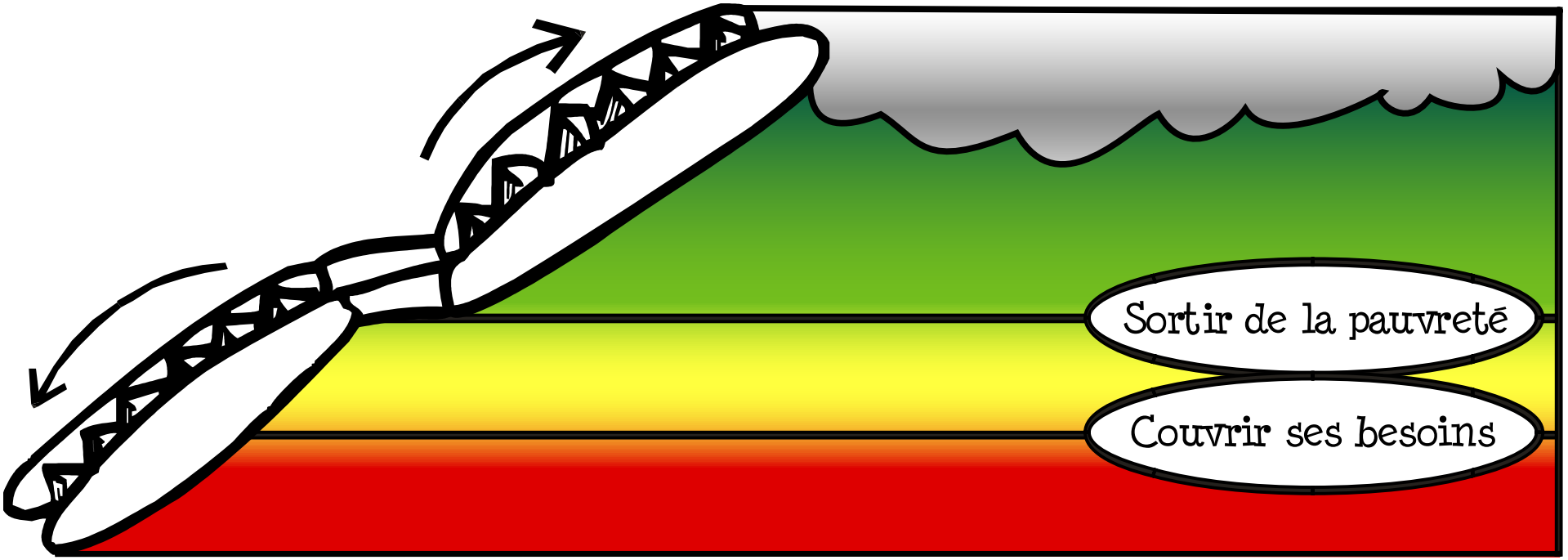

« Notre société est comme un palier d'où partiraient un escalier roulant qui monte vers le haut et un escalier roulant qui descend vers le bas. Vivre la pauvreté au Québec, c'est être en bas de l'escalier roulant qui descend et se faire dire *monte* par des gens en train de monter dans l'escalier roulant qui monte. Au lieu de nous faire monter dans des escaliers roulants qui descendent, occupez-vous donc des escaliers. » C'est en substance ce qu'ont dit des personnes en situation de pauvreté aux parlementaires du Québec, à l'automne 2003, dans une déclaration intitulée *Le droit de nos droits*.

Occupons-nous donc des escaliers!

Un détour...

Comme ministre des Finances, vous êtes le mécanicien-chef des escaliers roulants...

« Il faut les réparer! »

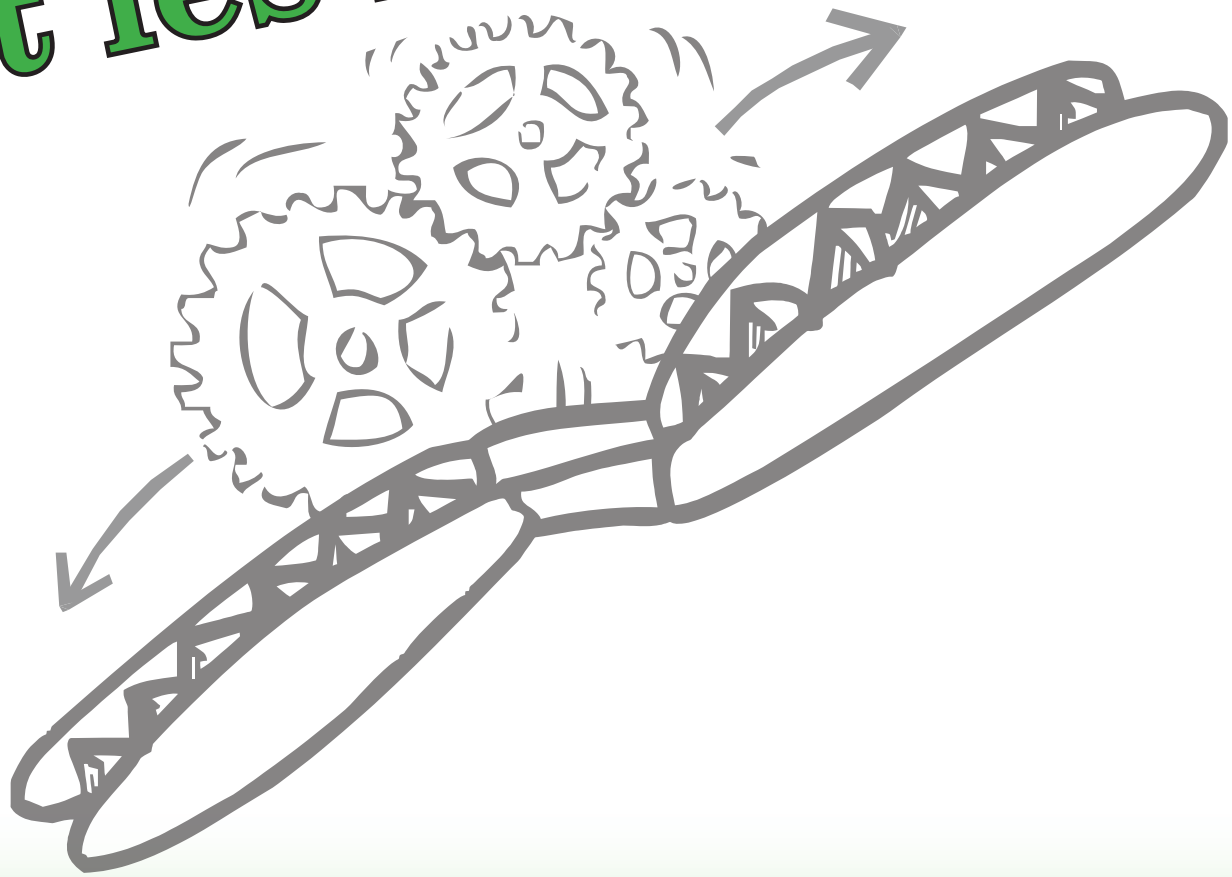

Section 3

Des revendications pour avancer vers un Québec sans pauvreté

3- Revendications

Une vision pour avancer vers un Québec sans pauvreté et atteindre la cible de 2013 :

MISSION COLLECTIVE :
BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

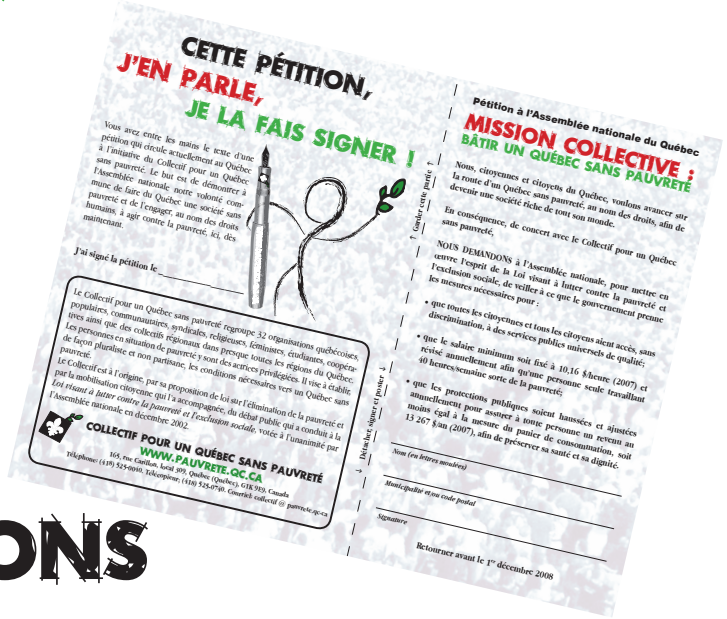

UNE PÉTITION DE

100 000 SIGNATURES
1 000 APPUIS D'ORGANISATIONS

DÉPOSÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 14 MAI 2009

3- Revendications

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

1- LES SERVICES PUBLICS :

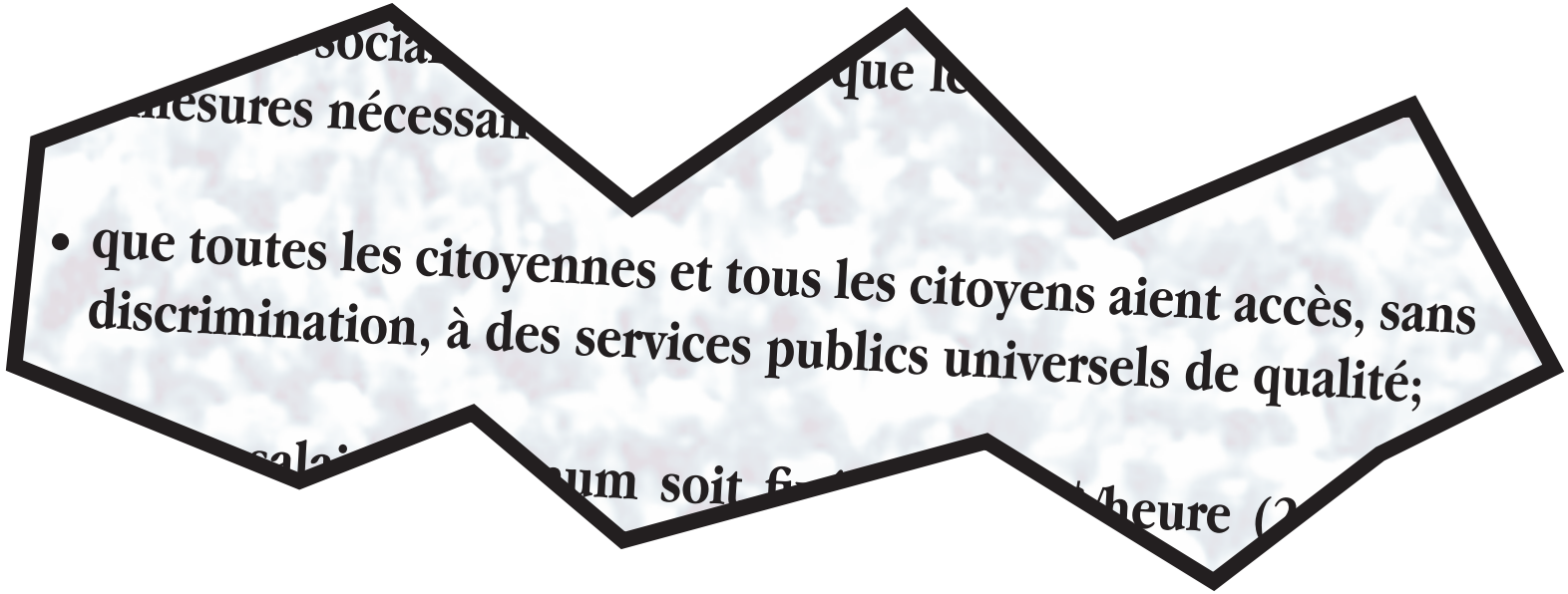

- que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité;

3- Revendications

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

2- LE SALAIRE MINIMUM :

- que le salaire minimum soit fixé à 10,16 $/heure (2007) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/semaine sorte de la pauvreté;

3- Revendications

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

3- DES PROTECTIONS PUBLIQUES :

pauvreté;

- que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267 $/an (2007), afin de préserver sa santé et sa dignité.

3- Revendications

Des mesures urgentes qui pavent la voie :

1 - **Mettre fin aux catégories à l'aide sociale**, ramener touTEs les prestataires de l'aide de dernier recours au barème de la solidarité sociale (858 $ par mois) et compenser les frais supplémentaires engendrés par les limitations fonctionnelles.

2- **Arrêter le détournement des pensions alimentaires** pour enfants, en faisant en sorte qu'elles ne soient plus considérées comme des revenus par l'aide sociale, les HLM, l'aide financière aux études et l'aide juridique.

3- **Financer adéquatement une politique globale** pour lutter contre le phénomène de l'itinérance.

3- Revendications

4- **Réaliser les engagements déjà pris en matière de construction de logements sociaux** et pour leur rénovation. Avoir une attention particulière pour la construction de nouveaux HLM.

5- **Élargir la gratuité des médicaments** à toutes les personnes ayant un revenu équivalent ou inférieur à la MPC.

6- **Favoriser l'accès à la justice** :

a) en haussant les seuils d'admissibilité à l'aide juridique;
b) en redonnant les moyens aux instances de justice administrative d'entendre et de faire respecter les droits des citoyenNEs.

Section 4

Objections et propositions pour « réparer » les finances publiques

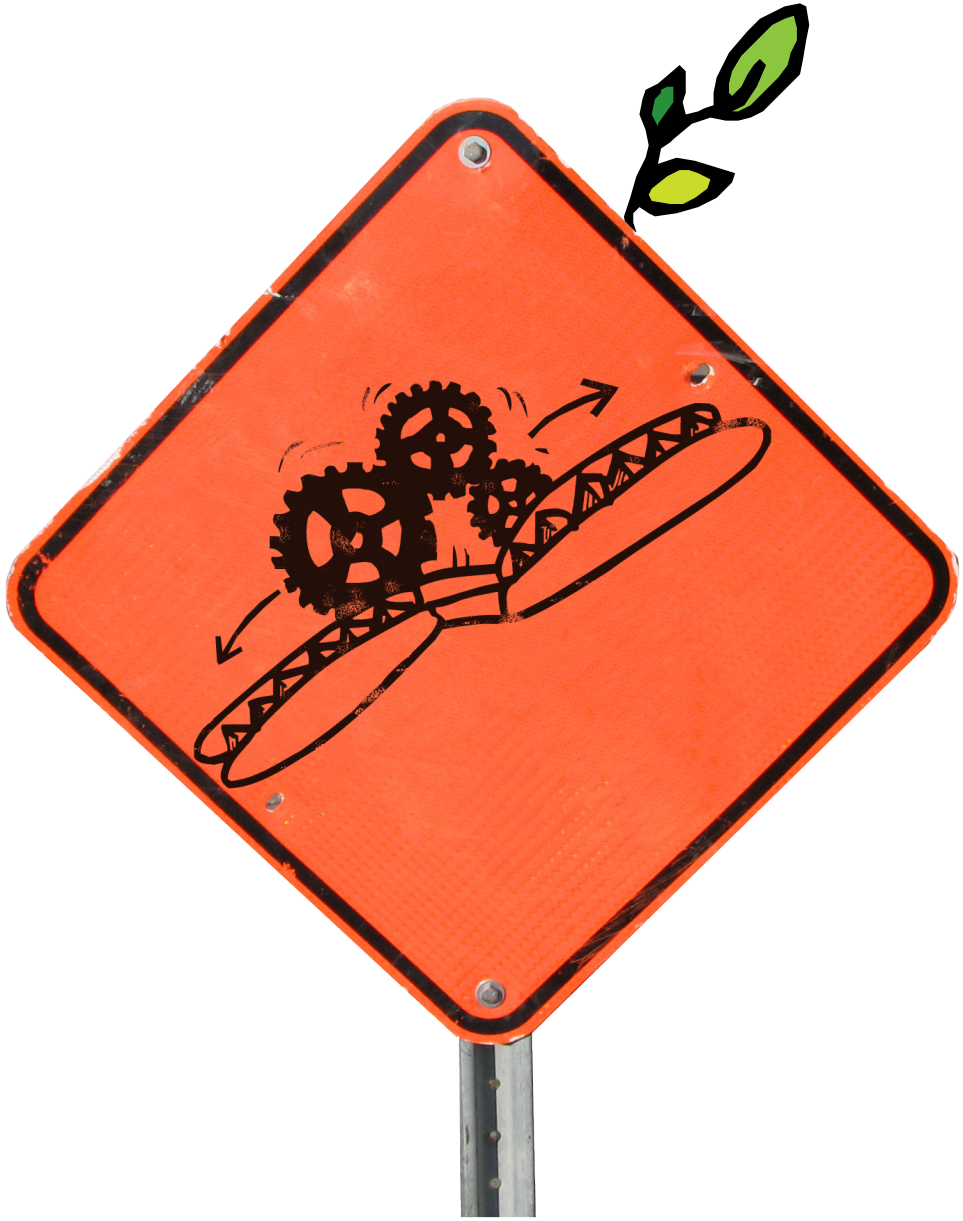

4- « Réparer » les finances publiques

La vision du gouvernement :

Un bon titre,
de mauvaises solutions!

1) **Limiter la croissance des dépenses de programmes à 3,2 %;**

2) **Indexer les tarifs qui ne le sont pas actuellement;**

3) **Hausser la TVQ de 7,5 à 8,5 %.**

L'intensification des efforts pour contrer **l'évasion fiscale** est certainement un pas dans la bonne direction. Cependant, il ne faut pas oublier les entreprises **qui n'ont pas payé leur dû**.

4- « Réparer » les finances publiques

Agir sur les revenus de l'État québécois

Selon les prévisions budgétaires 2009-2010 de 62,5 milliards (G) de $

OBJECTIONS

PROPOSITIONS

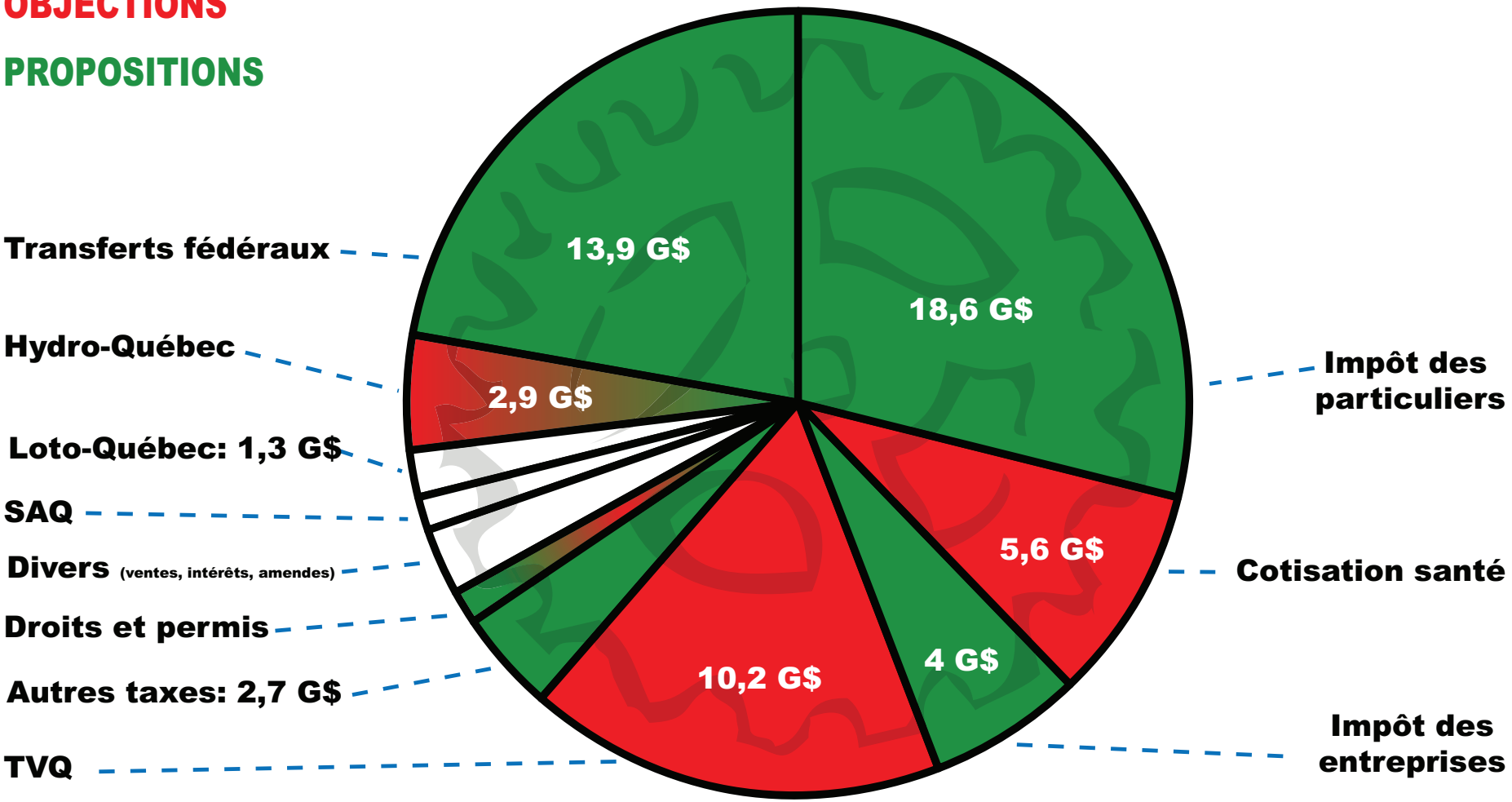

4- « Réparer » les finances publiques

a) Nos objections

1) Les compressions dans les dépenses qui priveront certainEs de services.

2) L'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec pour les particuliers.

3) L'augmentation de la TVQ.

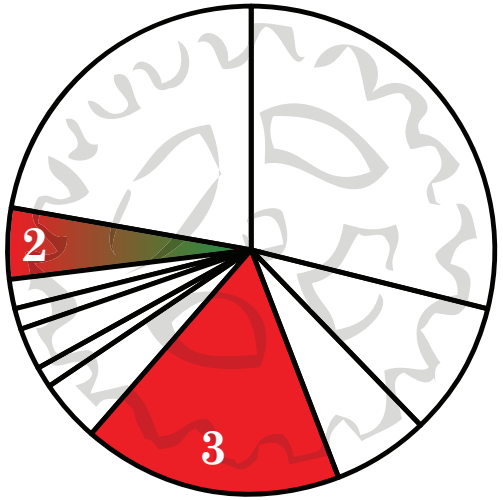

Ces mesures ont un effet régressif sur la qualité de vie des citoyenNEs et contribuent à agrandir les écarts de revenu entre les plus riches et les plus pauvres, ce qui va à l'encontre de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

4- « Réparer » les finances publiques

b) Nos propositions

1) Augmenter la contribution des quintiles supérieurs (premier et deuxième quintile des familles et premier quintile des personnes seules) par l'introduction de nouveau(x) palier(s) d'impôt et/ou par l'augmentation du taux d'imposition du dernier palier.

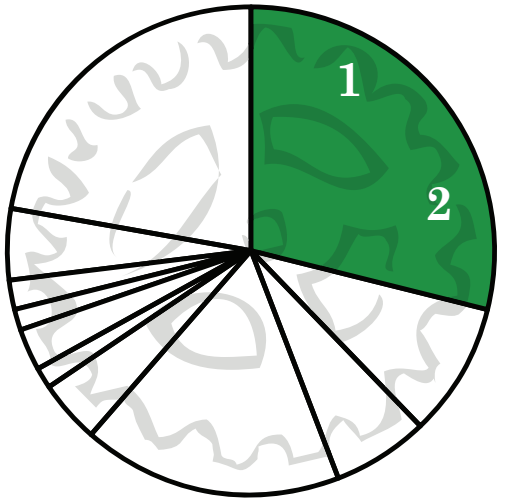

2) Introduire de nouveaux crédits d'impôt remboursables progressifs et accessibles à touTEs, sur le modèle du *Soutien aux enfants*.

4- « Réparer » les finances publiques

b) Nos propositions

3) Réduire les possibilités d'éviter de payer de l'impôt (REÉR, CÉLI, la plupart des crédits d'impôt non remboursables), surtout lorsqu'on sait que seulEs les QuébécoiSEs plus fortunéEs peuvent en profiter pleinement.

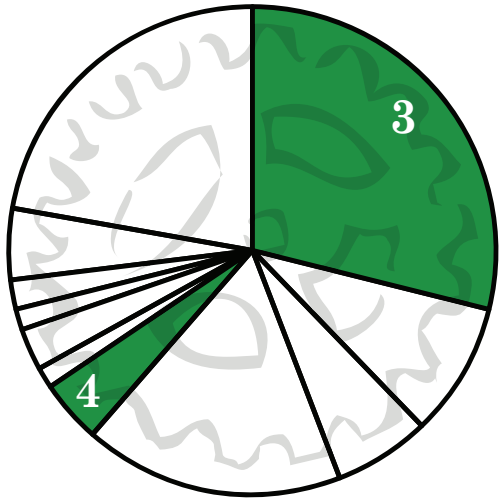

4) Introduire des taxes sur les biens de luxe ainsi que sur la richesse accumulée au-dessus d'un certain seuil.

4– « Réparer » les finances publiques

b) Nos propositions

5) Faire contribuer davantage les entreprises aux revenus de l'État, notamment par l'impôt, les frais d'électricité et les droits d'exploitation des ressources naturelles.

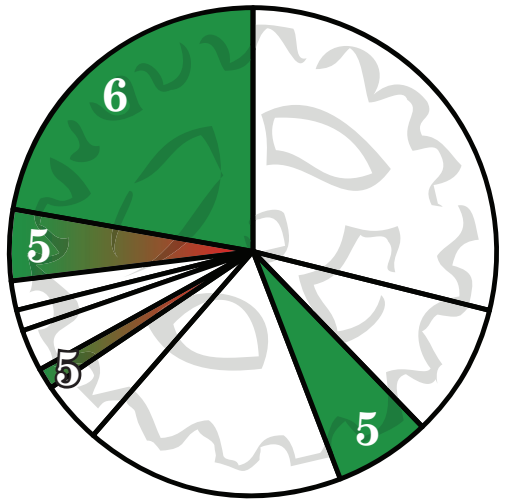

6) Exiger du gouvernement fédéral qu'il augmente ses transferts pour la lutte à la pauvreté.

Agir, maintenant!

5- Conclusion

Parce que la pauvreté :

- Empêche des personnes de couvrir leurs besoins de base.

- Engendre environ 6 milliards de dollars en coûts de santé au Québec annuellement.

- Exclut, isole et prive la société du plein potentiel de centaines de milliers de citoyenNEs et de leur contribution à la richesse collective.

5- Conclusion

Parce que lutter contre la pauvreté :

- Ce n'est pas dépenser, mais bien investir dans la société.

- C'est renforcer et relancer l'économie. Un dollar vital, pour couvrir les besoins de base, c'est un dollar qui circule dans l'économie locale : tout le monde y gagne.

- C'est changer le regard qu'on porte sur les personnes en situation de pauvreté et reconnaître leur dignité.

5- Conclusion

Bref,

- Parce qu'il y a des incontournables : un principe d'action budgétaire, une loi, les droits humains et la couverture des besoins de base.

- Parce que la richesse a été créée, mais qu'elle n'a pas été redistribuée équitablement;

- Parce que nos propositions sont réalistes et réalisables;

- Et parce que, malgré les obstacles, le gouvernement a le devoir, le pouvoir et les moyens de remettre les finances publiques en état et de lutter contre la pauvreté;

Il faut avoir le courage d'agir, maintenant!